

---

# GROUPE DENJEAN & ASSOCIES

---

## Rapport de transparence

---

Rapport de transparence publié  
sur le site Denjean & Associés en  
application de l'article R 823-21 du  
Code de Commerce relatif à  
l'exercice clos le 30 juin 2022

---

## Table des matières

<b>PRESENTATION DE DENJEAN &amp; ASSOCIES ET DENJEAN &amp; ASSOCIES AUDIT .....</b>	<b>2</b>
LES ACTIVITES .....	2
L'EFFECTIF .....	3
<i>Structure d'exercice professionnel</i> .....	3
<i>Effectif</i> .....	3
REMUNERATION DES ASSOCIES .....	3
GROUPEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX .....	4
GOUVERNANCE ET MODALITES DE FONCTIONNEMENT.....	4
<i>L'assemblée générale</i> .....	4
<i>La gestion des départements opérationnels</i> .....	5
<i>Les autres fonctions spécifiques</i> .....	5
<b>GESTION DES RISQUES (COMMUNE AUX 2 ENTITES) .....</b>	<b>5</b>
INDEPENDANCE .....	5
DISPOSITIF EN MATIERE DE CONTROLE QUALITE .....	6
CONTROLE PROFESSIONNEL .....	6
<b>DONNES RELATIVES A L'ACTIVITE ET AUX MANDATS (COMMUNE AUX 2 ENTITES).....</b>	<b>7</b>
CHIFFRE D'AFFAIRES.....	7
LISTE DES MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES AUPRES D'ENTITES D'INTERET PUBLIC.....	7
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....	8
<i>Recrutement</i> .....	8
<i>Politique en matière de formation continue</i> .....	8
<b>DECLARATION DU PRESIDENT DE DENJEAN &amp; ASSOCIES ET DENJEAN &amp; ASSOCIES AUDIT ....</b>	<b>9</b>

## 1. PRESENTATION DE DENJEAN & ASSOCIES ET DENJEAN & ASSOCIES AUDIT

- **Denjean & Associés (D&A)** est une société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, sous forme de SAS au capital de 1 260 000 euros, dont le siège social est situé à PARIS (75116), 35 avenue Victor Hugo et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 398 971 903.

D&A est inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de la région Paris Ile de France et sur la liste des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris.

Son capital est entièrement détenu, directement ou indirectement par des personnes physiques exerçant leur activité professionnelle au sein du cabinet à titre exclusif.

- **Denjean & Associés Audit (D&AA)** est une société de commissariat aux comptes, sous forme de SAS au capital de 300 000 euros, dont le siège social est situé à Paris (75116), 19 rue de Presbourg et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 539 769 729.

D&AA est inscrite sur la liste des commissaires aux comptes et est rattachée à la CRCC de Paris.

Son capital est entièrement détenu, directement ou indirectement par des personnes physiques exerçant leur activité professionnelle au sein du cabinet à titre exclusif.

### 1.1. Les activités

- **D&A** développe ses services auprès de grands groupes internationaux et des petites et moyennes entreprises françaises et étrangères selon la classification suivante :

#### *Grands groupes*

- assistance et pilotage du département comptable ;
- commissariat aux comptes ;
- audits d'acquisition ;
- management de transition ;
- tenue comptable de filiales spécifiques ;
- consolidation ;
- Fiscalité ;
- Juridique.

#### *Petites et moyennes entreprises*

- commissariat aux comptes ;
- audits d'acquisition ;

- comptabilité et fiscalité ;
- conseil ;
- externalisation comptable ;
- social et juridique.

Ces activités sont gérées au sein de 6 départements distincts :

- le département audit piloté par Clarence Vergote, associée ;
- le département expertise-comptable et accompagnement piloté par Mickaël Cady, Gilles Cazimajou et Thomas Taberlet associés ;
- le département consolidation et IFRS piloté par Sophie de Oliveira et Marie-Dominique Taillade, associées ;
- le département Real Estate Advisory piloté par Céline Kien, associée ;
- le département International Business Services piloté par Céline Durand, associée,
- le département fiscal piloté par Pascale Prince, associée.

Ces départements sont encadrés par le Président de D&A, Thierry Denjean.

- **D&AA** développe une activité unique de Commissariat aux Comptes sous la Direction de son Président Thierry Denjean.

## 1.2. L'effectif

### 1.2.1. Structure d'exercice professionnel de D&A et D&AA

La structure d'exercice professionnel comprend 5 commissaires aux comptes inscrits :

Identifiant du CAC	Nom	CRCC d'appartenance	Année d'inscription
90001317	DENJEAN THIERRY	PARIS	1995
90252778	VERGOTE CLARENCE	PARIS	2003
1100040126	DE OLIVEIRA SOPHIE	PARIS	2008
1100088320	KIEN CELINE	PARIS	2013
1100038266	JOUET LEVRARD ANNE	PARIS	2008

### 1.2.2. Effectif

- **D&A**

Au 30 juin 2022, l'effectif de D&A s'élevait à 93 salariés dont 9 associés et 84 collaborateurs techniques équivalents temps plein.

Parmi eux figurent 15 diplômés d'expertise comptable dont 3 commissaires aux comptes inscrits.

Le personnel administratif et services généraux représentent 5 personnes.

➤ **D&AA**

Au 30 juin 2022, l'effectif de D&AA s'élevait à 11 salariés dont 1 associé et 10 collaborateurs techniques équivalents temps plein.

Parmi ces derniers figurent 2 diplômés d'expertise comptable dont 2 commissaires aux comptes inscrits.

Le personnel administratif et services généraux représentent une personne.

### **1.3. Rémunération des associés**

#### *Rémunération du travail*

La rémunération de chaque associé comporte deux composantes :

- une rémunération dite technique correspondant aux responsabilités de l'associé ;
- une prime exceptionnelle rémunérant la performance individuelle de chaque associé.

#### *Rémunération du capital*

Chaque associé perçoit par ailleurs en début d'année des dividendes à hauteur de sa participation dans le capital.

### **1.4. Groupements nationaux et internationaux**

D&A et D&AA ne sont membres d'aucun groupement national ou international.

### **1.5. Gouvernance et modalités de fonctionnement (commune aux 2 structures)**

Les différents organes de direction et de gouvernance de la société sont les suivants :

- l'assemblée générale des associés ;
- la direction des départements opérationnels ;
- les autres fonctions spécifiques.

#### **1.5.1. L'assemblée générale**

L'assemblée générale des actionnaires se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Elle délibère conformément à la loi et aux statuts.

Tout nouvel associé est agréé à l'unanimité des voix.

En particulier l'assemblée :

- arrête la stratégie de l'entreprise ;
- désigne le ou les mandataires sociaux chargés de présider la société dans le cadre de cette stratégie et choisit le mode de fonctionnement approprié ;
- contrôle la gestion de la société.

#### 1.5.2. La gestion des départements opérationnels

Chaque département est dirigé par un responsable actionnaire et professionnel.

Le département fonctionne de manière autonome avec ses propres équipes de professionnels.

Le responsable de département reporte de façon permanente au Président et à l'assemblée générale de son action.

#### 1.5.3. Les autres fonctions spécifiques

Chaque associé, pris individuellement ou collectivement apporte sa participation :

- technique à tous les dossiers attachés à son département. Cette fonction constitue les deux tiers de son activité.
- à la mise en œuvre de procédures de contrôle qualité et de management du risque ;
- à l'élaboration de la stratégie ;
- à la préparation et la mise en œuvre de plans d'actions ;
- à la veille technique et technologique ;
- à des actions de formation ;
- à la conduite de projets spécifiques ;
- à des actions de promotion externe et de représentation du cabinet à l'extérieur.

Ces fonctions constituent le tiers de son activité à l'exception de la présidence qui y consacre l'essentiel de son temps.

## 2. GESTION DES RISQUES

### 2.1. Indépendance

D&A et D&AA respectent les dispositions du Code de commerce et du Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Le dispositif en matière d'indépendance qui vise à s'assurer de façon permanente de l'absence de liens professionnels, financiers, ou personnels avec des entités dont D&A et D&AA est commissaire aux comptes est contrôlé tout au long de l'année.

La collecte des déclarations d'indépendance est assurée par la direction.

D&A et D&AA évaluent, préalablement à l'acceptation de mission consistant à la réalisation de prestations de services fournies à des sociétés dont ils sont commissaire aux comptes, les risques susceptibles d'affecter leur indépendance.

## **2.2. Dispositif en matière de contrôle qualité**

Le système interne de contrôle qualité repose principalement sur la revue indépendante par un associé non-signataire du mandat et par les procédures de contrôle mises en place.

La revue indépendante est conduite pour chaque mandat de commissariat aux comptes relatif à une entité d'intérêt public et / ou présentant un risque.

La liste de ces dossiers est déterminée au début de chaque saison d'audit.

Les autres dossiers font l'objet d'un contrôle qualité annuel visant à s'assurer du respect :

- des procédures internes au cabinet ;
- de l'application des normes d'exercice professionnel ;
- de la correcte utilisation des outils mis à disposition par nos organismes de tutelle et le cabinet.

Les conclusions de ces contrôles sont fournies à l'équipe d'audit à la fin de la saison.

## **2.3. Contrôles professionnels**

### **➤ D&A et D&AA**

D&A a fait l'objet en 2004 d'un examen régional d'activité diligenté par la compagnie régionale de Versailles.

Les structures d'exercice D&A et D&AA ont fait l'objet de contrôles du Haut Conseil du Commissariat aux comptes en 2010, 2013, 2016 et 2019.

## **2.4. Vérification de l'efficacité du système de gestion des risques**

La vérification par la direction du cabinet de l'efficacité du système de gestion des risques repose essentiellement sur l'examen des résultats du contrôle qualité réalisé chaque année par les associés. Ces résultats sont examinés par la responsable du département audit et font l'objet d'un plan d'action.

Le plan d'action est communiqué à l'ensemble des collaborateurs.

### 3. DONNES RELATIVES A L'ACTIVITE ET AUX MANDATS

#### 3.1. Chiffre d'affaires

Les données chiffrées ci-dessous correspondent aux états financiers clos le 30 juin 2022. Le chiffre d'affaires du commissariat aux comptes inclut les honoraires facturés dans le cadre des Services autres que la certification des comptes.

##### ➤ D&A

Activité	En milliers d'euros
Commissariat aux comptes	182
Expertise comptable et accompagnement	15 986
Conseil	928
Juridique	391
Social	208
Autres	113
<b>Total</b>	<b>17 810</b>

D&A n'a pas réalisé de chiffre d'affaires hors de France.

##### ➤ D&AA

Activité	En milliers d'euros
Commissariat aux comptes	1 315
Commissariat aux comptes pour le compte de D&A	121
Autres prestations pour le compte de D&A	182
Autres	25
<b>Total</b>	<b>1 698</b>

D&AA n'a pas réalisé de chiffre d'affaires hors de France.

### 3.2. Liste des mandats de commissaire aux comptes auprès d'entités d'intérêt public

Société	Etablissement de crédit non coté	Société cotée	Institution de prévoyance
Bank Audi France	X		
Derichebourg		Euronext	
IPBP			X
Proactis		Euronext	
UBS France	X		
Vitura		Euronext	

### 3.3. Gestion des ressources humaines

#### 3.3.1. Recrutement

Les embauches sont planifiées en fonction du nombre de collaborateurs requis et des compétences requises pour réaliser les missions.

Chaque candidat est sélectionné par un cabinet spécialisé ou par notre chargée de recrutement : à l'issue de cette première sélection, une série de trois entretiens est initiée auprès des candidats potentiels.

Une fois recruté, le candidat fait l'objet d'un suivi particulier de ses compétences pendant sa période d'essai puis dans le cadre normal de sa gestion de carrière.

#### *Suivi personnel des collaborateurs*

Un suivi des performances du personnel est effectué dans le cadre de la politique du personnel de D&A et D&AA.

Des évaluations sont faites par les responsables en fonction du grade du collaborateur évalué dès que la mission représente un volume de 40 heures.

Un bilan annuel est effectué mettant en relief les qualités et points à améliorer de l'intéressé sur la base d'évaluations contradictoires.

A l'issue de l'entretien est prise une décision quant à sa promotion.

Les entretiens sont réalisés soit par un associé soit par le président du cabinet.

### 3.3.2. Politique en matière de formation continue

Deux types de formation sont mises en place : les formations métiers et les formations sectorielles.

La formation continue des auditeurs a pour objectif de maintenir leurs connaissances théoriques ainsi que leurs compétences professionnelles à un niveau élevé pour réaliser les missions de certification.

Les formations métiers intègrent des formations auprès des organismes de la profession comprenant principalement les thèmes suivants : Déontologie/Doctrine/Normes, audit et contrôle interne, fiscalité, aspects juridiques de la mission du commissaire aux comptes, consolidation et IFRS, système d'information/numérique et management.

Parallèlement à cette formation métier sont assurés pour l'ensemble des salariés de D&A et D&AA, des cours d'anglais dispensés tout au long de l'année.

Les formations sectorielles concernent principalement les secteurs d'activité suivants : banque, assurance, immobilier, association, hôtellerie.

Enfin le plan de formation intègre le suivi des stages obligatoires et la préparation des examens professionnels qui concerne chaque année une quinzaine de collaborateurs.

## 4. DECLARATION DU PRESIDENT DE DENJEAN & ASSOCIES ET DENJEAN & ASSOCIES AUDIT

Je vous confirme que :

- le dispositif en matière d'indépendance fait l'objet de contrôles permanents au cours de l'exercice ;
- le système interne de contrôle qualité fonctionne de manière efficace ;
- le programme de formation continue est établi pour respecter les obligations de formation des auditeurs.

Fait à Paris, le 30 septembre 2022

DocuSigned by:  
  
84C6C461A168411...

Thierry Denjean  
Président D&A et D&AA